



n° 33

Octobre 2013

Magazine municipal

LA CHAPELLE DES MARAIS





Sommaire

Édito	2
Finances	3
Enfance et jeunesse	4
Social	7
Culture	9
Urbanisme et travaux	13
Sports	13
Environnement	14
Intercommunalité	15
Vie de la commune	16
Vie associative	17
État civil	21
Permanences et services	22
Calendrier des manifestations	24

Magazine Municipal la Chapelle des Marais

Octobre 2013 - n° 33

- **Directeur de publication :**
M. Franck HERVY, Maire
- **Crédits photos :**
Mairie de la Chapelle des Marais,
La CARÈNE, les associations,
Parc naturel régional de Brière,
Frédéric SALLE (OF),
Daniel PERRAUD (OF)
- **Tirage :** 2000 exemplaires
- **Conception et impression :**
Impression sur papier PEFC.
Le Sillon - BP 66 - 44260 Savenay
Tél. 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr

 **IMPRIM'VERT®**

“
Bonjour à toutes et à tous,

Le Centre Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Ses compétences s'étendent bien au-delà des aides légales pour soutenir les plus défavorisés (bons alimentaires, dossiers d'aide financière, secours d'urgence). Elles sont le moyen privilégié par lequel la solidarité locale peut réellement s'exercer.

Soucieuse d'améliorer plus encore les réponses apportées à nos concitoyens, je favorise le partenariat avec des institutions publiques ou privées comme par exemple le Centre Local d'information et de Coordination de la Carène (CLIC) pour des actions envers les retraités. Cette collaboration a notamment permis une sortie cinéma sur St-Nazaire et de nombreuses animations.

Une autre initiative dont je me réjouis avec les membres du CCAS, c'est l'organisation du programme « Seniors en Vacances » aux côtés de l'ANCV et l'association des Retraités. Cette action rencontre un franc succès tous les ans, d'ailleurs ils y reviennent...

Avec d'autres intervenants, des actions ont pu voir le jour : l'atelier mémoire ou l'atelier cuisine qui permettent de rompre la solitude, de faire revivre le passé, ou de partager des savoirs en toute convivialité. La bonne humeur est toujours de mise lors de ces rendez-vous mensuels.

Je suis également très attachée à la solidarité au moment des fêtes de fin d'année. C'est pour nous l'occasion d'apporter un soutien et un réconfort à ceux qui en ont le plus besoin et d'aller à la rencontre des personnes isolées.

En charge de la solidarité et de l'action sociale, j'ai à cœur d'établir un climat de confiance dans mes contacts individuels et de créer des liens entre ceux qui participent à nos animations collectives.

*Sylvie MAHÉ,
Adjointe à la solidarité, à l'action sociale,
à l'emploi et au logement public.*



RÉDUCTION DES DÉPENSES : ILLUMINATIONS DE NOËL, ÉCLAIRAGE PUBLIC, BUSAGE

Économies, Économies...

Dans un souci de réduction de dépenses, la commission travaux s'est penchée sur différentes thématiques, telles que l'éclairage public, les illuminations de Noël et le busage.

Éclairage public

Le coût annuel 2012 relatif à la consommation de ce service était de 28746 euros. Les horaires d'allumage et d'extinction varient d'un secteur à l'autre selon l'exposition lumineuse, ou le réglage des horloges à la demande des riverains...

Fort de ce constat, la commission travaux a réfléchi sur la mise en place d'horloges astronomiques (*), dont le coût s'élève à 600 € l'unité. Des économies, ainsi réalisées pourraient atteindre 10 à 15%.

Il a été décidé d'homogénéiser le temps d'éclairage avec un allumage à 6 heures du matin et une extinction à 23 heures le soir (sauf pour le centre bourg le week-end).

() le boîtier calcule tous les jours, le coucher et le lever du soleil en fonction des coordonnées GPS rentrées lors de la première mise en fonctionnement.*

Illuminations de Noël

Cette période festive a également un impact non négligeable sur les dépenses communales.

La pose et dépose des illuminations de Noël (une soixantaine de motifs, des rideaux lumineux et environ 800 m de lucioles) sont effectuées par le prestataire de la commune.

Chaque année, la pose, la dépose et la consommation pour un mois s'élèvent à 16000 € de dépenses de fonctionnement. Concernant l'investissement, 10000€ étaient prévus en 2013 à la réparation et au renouvellement des motifs.

Aussi la Municipalité a décidé de supprimer toutes les guirlandes lucioles dans les arbres (fort coûteuses à installer), de privilégier le centre bourg (rue du Four, rue de la Brière, boulevard de la Gare et la partie commerçante de la rue du Lavoir et de la rue de Penlys) et donc de cesser d'illuminer les écarts (rue de la Saulzaie, la continuité de la rue du Lavoir, rue du Gué et rue de la Pierre Hamon). Pas de changement concernant l'église et la Mairie.

Pour les villages, seules les entrées principales seront illuminées.

Ces modifications permettront de diminuer de plus de la moitié les dépenses de fonctionnement et éviteront le rachat de nouveaux motifs (soit une économie totale de 16 000€).

Le busage

Pour l'année 2012, 142 mètres de buses ont été posés par les services communaux pour des particuliers, soit un coût restant à charge pour la commune de 7500 €. Afin d'équilibrer ce service, la Municipalité reverra les tarifs 2014 pour la pose de buses et de regards.



FINANCES

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Face au déclin médical que connaît notre territoire, les professionnels de santé de la commune ont sollicité en 2008 la municipalité. Une réflexion collective sur le devenir de l'offre de soins sur la commune s'est donc engagée avec des échanges réguliers entre la commune, l'ensemble des professionnels de santé (médicaux et paramédicaux) et l'Agence Régionale de Santé

Les professionnels de santé, réunis en association, ont travaillé entre eux permettant d'aboutir à l'élaboration d'un projet de santé pouvant répondre au cahier des charges des maisons de santé.

En parallèle, s'est dessiné un projet immobilier, c'est-à-dire une maison de santé pluridisciplinaire d'une surface de près de 800 m² regroupant médecins généralistes, infirmières, podologue, kinésithérapeutes et pharmacie.

L'Avant-projet détaillé a été validé et le permis de construire devrait être déposé d'ici la fin d'année pour un lancement des travaux en 2014, l'objectif de livraison étant fin 2015.

La construction sera réalisée par Silene qui revendra ensuite en VEFA (Vente en État Futur d'Achèvement) à la commune les locaux destinés à l'accueil des médecins et paramédicaux. La pharmacie fera aussi l'objet d'une vente en VEFA. Le coût total de l'opération est estimé à 1,7 millions d'euros TTC.

La Région, sous réserve de la validation du projet de santé, est susceptible de financer ce projet à hauteur de 700 000 €. Cette opération sera associée à la construction de 26 logements sociaux.



ENFANCE / JEUNESSE

APS (Accueil Périscolaire)

Depuis la rentrée 2013, l'équipe d'animateurs accueille les enfants du périscolaire à la Maison de l'Enfance, pour les 2 écoles de la Chapelle des Marais.

Les enfants peuvent s'amuser et se détendre dans les différents espaces de la Maison de l'Enfance.

Le petit-déjeuner et le goûter sont toujours proposés aux enfants.

Nouveaux horaires : 7 h 30-9 h 00 et 16 h 30-19 h 00.



ALSH (Accueil de Loisirs)

Vacances d'été

Tout au long de l'été, les enfants sont partis en vacances : au camping, à la plage, à la montagne, sur des îles au soleil et ont découvert les activités qui s'y pratiquent.

Différentes sorties ont été organisées chaque semaine : zoo de la Boissière du Doré, patinoire, parc paysager de St-Nazaire, labyrinthe de Bouguenais, cinéma, un groupe de petits est allé visiter une exploitation agricole bio.

Au mois de juillet, deux mini-camps ont été proposés au centre équestre de Guémené-Penfao. Une belle aventure autour du poney : les enfants ont pansé, brossé, monté et trotté durant 4 jours.

Pour clôturer ce bel été ensoleillé, un spectacle a été réalisé par les enfants et les animateurs. Les familles ont ainsi pu découvrir toutes les danses de l'été.

Vacances de la Toussaint

L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 21 au jeudi 31 octobre 2013 de 7 h 30 à 19 h 00.



MULTI ACCUEIL

En 2013, l'équipe du multi accueil ont accueilli, entre janvier et mai, à raison de 8 séances, une psychomotricienne : Delphine Meyer. Ce projet visait à encourager les jeunes enfants dans leurs expériences motrices et à enrichir les propositions d'éveil corporel...

Par ailleurs, les enfants accueillis en régulier sur la section des plus « grands » (2/3 ans) ont pu participer à 3 matinées « passerelles » avec les écoles maternelles. Ces temps d'échange permettent, en douceur, de faire connaissance avec un nouvel espace, un plus grand groupe d'enfants et de nouveaux adultes...



L'ESP'ADO (10-15 ans)

Durant l'été, une soixantaine de jeunes a fréquenté le local de l'Esp'Ado.

Ils ont pu profiter des activités mises en place (roman-photo, atelier d'écriture, flyfish, stand-up, paddle, tournois sportifs et veillées...)

En juillet, un séjour équitation **pour les 10-13 ans** a eu lieu au centre équestre de Juzet à Guéméné-Penfao.

Les jeunes ont apprécié l'ambiance du mini-camp et sont prêts à renouveler l'expérience.

Concernant **le projet des 13-15 ans**, les diverses actions de financement mises en place tout au long de l'année 2013 (ventes de crêpes à la fête de la musique, ventes de gâteaux au Festival de la Vannerie...) ont permis aux jeunes de partir à Saint-Hilaire-de-Riez les 26 et 27 août.



RENTRÉE SCOLAIRE

Élèves et enseignants ont repris le chemin de l'école après des vacances bien méritées. Cette année, la rentrée est marquée par l'ouverture d'une nouvelle classe en élémentaire, portant ainsi à 11 le nombre de classes dans l'école publique « Les Fifendes ». Cette ouverture a permis d'alléger (un peu) les effectifs des classes offrant aux enfants de meilleures conditions d'apprentissage. L'école bénéficie également de

10 ordinateurs supplémentaires qui permettront aux enfants d'accéder plus régulièrement aux outils informatiques et ainsi de développer leurs compétences dans le cadre du B2i (Brevet informatique et internet).

Souhaitons que cette année soit marquée par l'épanouissement et la réussite de chacun au sein de notre école.

L'équipe enseignante

De gauche à droite (en bas) : Céline CORBEL / Gwendoline TREGUIER / Gaëlle PERRIGAULT / Delphine LEREBOURG / Marie DOUGUET / Catherine LE SIGNOR / Séverine ACQUAVIVA / Armelle PENDUFF (directrice) / Dorine PAILLAUD / Sandra BELLLOT (atsem) / Justine THOBIE (atsem)

De gauche à droite (en haut) : Christine BERTHO (atsem) / Guillaume CHARTIER / Carole BELLER / Isabelle SUROY / Anne BRUN (atsem).

Absente sur la photo : Nathalie SEPTIER



JEUNES SCOLAIRES DE 14 À 19 ANS

Le Centre Communal d'Action Sociale vous propose à chaque vacance scolaire un ticket liberté sur présentation de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

SÉNIORS EN VACANCES

Depuis 2010, le CCAS, avec l'aide de l'association des retraités et de l'ANCV, organise les séjours « Les Seniors en Vacances ».

Le programme des 8 jours offre la pension complète, des activités en journée, des excursions, des soirées

animées, adaptées aux seniors et encadrées par un animateur.

Ces séjours permettent de rompre la solitude, d'allier plaisirs et découvertes et de créer du lien social.

Quelques chiffres...

ANNÉE	DESTINATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	COÛT DU SÉJOUR (Transport compris pour marais-chapelains non-imposables)	PERSONNES ÉLIGIBLES À L'AIDE DE L'ANCV
2010	PORT MANECH	33	179,28€	27
2011	MESCHERS	46	248,44€	31
2012	VIC-SUR-CÈRE	48	224,52€	41
2013	LUZ-SAINT-SAUVEUR	51	257,10€	45

L'ANCV finance 50 % du coût du séjour pour les personnes non-imposables.

Le CCAS subventionne le transport avec une aide maximum de 2 000 € par an pour le groupe.

Bravo aux seniors qui font vivre ce projet au fil des années.

Rendez-vous le 27 novembre 2013 pour l'album photo de Luz-Saint-Sauveur et pour découvrir le programme de 2014.



CENTRE D'ACCUEIL ET DE PERMANENCE DES SOINS (CAPS)

Dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients, le **CAPS**, situé au sein du Centre Hospitalier Basse Vilaine à Nivillac, rappelle qu'il **n'est pas un service d'urgence**, mais un centre de permanence des soins au sein duquel les médecins effectuent leurs gardes.

Par conséquent, **il est impératif** que les patients ne se rendent pas directement au CAPS **mais appellent au préalable le centre de régulation au 02 97 68 42 42**.

Cette procédure mise en place afin de diriger au mieux

et dans les meilleurs délais les demandes, permet de mettre en relation directe un médecin régulateur avec chaque patient. Ainsi l'orientation sera adaptée au cas par cas (conseil téléphonique, consultation au CAPS, urgence de l'hôpital, ou orientation vers le 15). En outre, le non-respect de cette procédure pourrait pénaliser les patients qui se verraient alors attribuer un remboursement partiel de leur visite.



POINT EMPLOI - HORAIRES

Mardi, jeudi et vendredi de 9 h 15 à 12 h 15
jeudi après-midi sur rendez-vous

16 rue de la Brière
44410 La Chapelle des Marais
Tél. 02 40 53 97 98

E-mail : pointemploi@hotmail.com

POINT EMPLOI

Vous recherchez un emploi

Le Point Emploi regroupe de nombreuses informations liées à l'emploi, la formation et l'orientation.

Il met à disposition divers services pour y accéder.

En 2012, plus de 130 personnes ont sollicité les différentes

aides du Point Emploi : L'aide devient plus ponctuelle mais plus personnalisée.

Le Point Emploi reste donc fidèle à son premier objectif « accueillir, informer et orienter ». C'est-à-dire donner la première information pour pouvoir effectuer les démarches vers l'extérieur.

PRÉSENTATION DE DEUX ACTIONS :

Aide à la mobilité

- > Mieux connaître l'offre de transport (bus STRAN et LILA, train, covoiturage, ...),
- > Mieux gérer le coût (ticket ty bus gratuit, carte gratuite Lila, Acti carte, ...),
- > Mieux s'organiser (plans, itinéraires, guides, accès à internet).



Service à la personne

- > Informations sur le CESU (chèque emploi service universel),
- > Listes des associations de services à la personne, les démarches à réaliser, ...
- > Aide à la recherche de « particuliers employeurs » (création d'étiquettes, site internet, ...),
- > Propositions d'offres.

SERVICES A LA PERSONNE
Règlement en CESU (Chèque Emploi Service)
Dynamique, sérieuse et discrète

- ✓ Aide à la personne
- ✓ Garde d'enfants
- ✓ Repassage
- ✓ Préparation des repas
- ✓ Diverses tâches ménagères
- ✓ Courses

LA CHAPELLE DES MARAIS et SES ENVIRONS
06 00 00 00

AIDE JARDINIER EXPERIMENTE
propose ses services pour entretenir votre jardin

Tonte
Débroussaillage
Taille de haies et d'arbustes
Plantations et entretien de massifs

Possibilité de règlement en Chèque Emploi Service (CESU)
50% de réduction sur vos impôts

BESOIN D'AIDE ? CONTACTEZ MOI :
LA CHAPELLE DES MARAIS et ses alentours
06. 00.00.00.00

AIDE MENAGERE
Interventions sur La Chapelle des Marais et ses alentours

Entretien du logement (11 ans d'expérience)
Repassage (3 ans d'expérience en pressing)
Accompagnement de la personne
jour et nuit
Préparation des repas

06.00.00.00.00
Possibilité de règlement en Chèque Emploi Service (CESU)

CAF	STRAN T3	Arrêt GARE	CIDFF	Arrêt GARE U1 → PRE HEMBERT OU U2 → VOLTAIRE	Arrêt MAUPERTUIS
CPAM	STRAN T3	Arrêt PARC PAYSAGER	SERVICE DE RENSEIGNEMENTS DE DROIT DU TRAVAIL	Arrêt GARE U2 → LE GRAND PEZ	Arrêt RUBAN BLEU
POLE EMPLOI ST NAZAIRE	STRAN T3	Arrêt GARE		Arrêt GARE	Arrêt REPUBLIQUE
pôle emploi TRIGNAC	STRAN T3	Arrêt GRAND CHAMPS	MISSION LOCALE DE L'AGGLOMERATION NAZAIRIENNE		Arrêt REPUBLIQUE

Accueil, Information et Orientation

Outils mis à disposition : ordinateur, accès internet, téléphone, fax, photocopieur.
Tous les mardi, jeudi et vendredi de 9 h 15 à 12 h 15.



Les autres aides

- > Offres d'emploi
- > Aide administrative
- > Mise en relation avec les différents partenaires
 - Pour les - de 26 ans, la Mission Locale (sur rendez-vous une fois par semaine),
 - Pour les demandeurs d'emploi de + de 26 ans: le Plie (sur rendez-vous),
 - Pour les + de 18 ans: l'Association Intermédiaire PACTES (sur rendez-vous une fois par semaine).
- > Techniques de recherche d'emploi:
 - Aide à la rédaction d'une lettre de motivation, CV, soutien individuel sur internet.
- > Projet professionnel:
 - Information formation, bilan de compétences, création d'entreprise, législation du travail, ...

Vous êtes un particulier et vous avez besoin d'un service à votre domicile !

Pour la réalisation de vos petits travaux de :

ménage, repassage, jardinage, gardes d'enfants régulière ou baby sitting
Vous pouvez aussi faire appel au Point Emploi.

Celui-ci pourra vous :

- > Mettre en lien avec différents candidats,
- > Proposer un listing de structures de services à la personne,
- > Informer sur les démarches à réaliser et sur le Chèque Emploi Service.

CULTURE

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE...

Concert

Pour les oiseaux - Intermède musical [en Brière#4]

avec Jean-Christophe Feldhandler, compositeur et percussionniste et Sylvie Deguy, mezzo soprano - Production Athénor

Ce concert prolonge nos premières rencontres avec Jean-Christophe Feldhandler, Géraldine Keller, Jean-Luc Raharimanana et Philippe Foch, la saison dernière.

Samedi 26 octobre à 11 h 00 - Tout public

Mêlant pièces du répertoire et fragments d'écriture, le percussionniste et la chanteuse se font l'écho du silence, du bruissement de la nature, du chant des oiseaux, de la mémoire et du présent. À la lumière et à l'ombre des matières sonores, un paysage musical se dessine entre réel et imaginaire.



Spéctacle de contes

Vague des mots

par Mélisdjane,

Conteuse aux multiples appartenances que lui offrent ses terres natales -sud de la Turquie- et ses diverses familles tressant un généreux bouquet de rencontres : Liban, Crète, Rhodes, Italie du Sud, Grèce du Nord...

6 novembre 2013 à 15 h 00 - 60 mn

Pour les 6/10 ans

Tempête, bleu ciel et mer, quelques pirates peut-être ou un dauphin qui s'ennuie !

Croquer la Méditerranée par tous les bouts !



Spéctacle

Cigales et fourmis

par Hélène Gay et Éric Ferrat,

Textes de : Jean de La Fontaine, Françoise Sagan, Charlélie Couture, Eugène Labiche, Vincent Safrat, Claude Nougaro, Godard, Esopé.

Théâtre du Reflet

Vendredi 29 novembre 2013 à 20 h 00

Tout public à partir de 12 ans

Une broderie contemporaine autour de la fable la plus connue de Jean de La Fontaine. Du pastiche théâtral de La biche à la version cinématographique de Godard, la cigale et la fourmi traversent les siècles et jamais ne s'épuisent. Exercice de style comique et jubilatoire mêlant univers sonores et jeux d'objets aux voix des comédiens.



Lecture

Lecture d'albums et de contes ; comptines et jeux de doigts

par Anne-Cécile,

Prochaines séances :

- > 16 octobre à 15 h 00 (6-10 ans)
- > 20 novembre à 10 h 00 ou 11 h 00 (0-3 ans)
- > 27 novembre à 10 h 00 ou 11 h 00 (3-6 ans)
- > 4 décembre à 15 h 00 (6-10 ans)
- > 11 décembre à 10 h 00 ou 11 h 00 (0-3 ans)
- > 18 décembre à 10 h 00 ou 11 h 00 (3-6 ans)

Renseignements et réservations pour les rendez-vous de la médiathèque

Site internet : mediatheque.gastonleroux.opac3d.fr

Mail : mediatheque@chapelledesmarais.fr

Tél. 02 40 42 42 00

Matinées & Après-midi Contées



Renseignements et réservations
02 40 42 42 00 ou mediatheque@chapelledesmarais.fr
<http://mediatheque.gastonleroux.opac3d.fr>

Dans la salle du conte
de la médiathèque Gaston Leroux

Nouveautés BD à découvrir...

Une si jolie petite guerre

Marcelino Truong



« En janvier 1961, décidé à endiguer le communisme en Asie, J.F. Kennedy lance l'opération Beef up, destinée à renforcer l'aide militaire et économique américaine à la république du Viêt Nam. C'est dans ce contexte que M. Truong et sa famille débarquent à Saïgon. Puisant dans ses souvenirs, il brosse un portrait de la capitale sud-vietnamienne livrée aux prémices d'une guerre qui s'intensifie... »

Tu mourras moins bête

Marion Montaigne



« La professeure Moustache présente les différentes parties du corps grâce à son programme cinq rires et légumes par jour. Fauve d'Angoulême 2013 prix du public. »

Le voyage extraordinaire

Denis-Pierre Filippi et Silvio Camboni



« Grande-Bretagne, 1927. Noémie et Émilien, deux cousins, reviennent dans le manoir de famille après avoir passé plusieurs années en pensionnat. Habités à leur vie indépendante, leur sentiment est partagé. Mais le lieu est rempli des inventions du père d'Émilien dont une machine créée pour le concours Jules-Verne qui va leur faire vivre des aventures hors du commun. »

520 km



« En vacances à Arcachon avec sa mère, Simon découvre sur Facebook que sa petite amie Louise a changé son statut en « célibataire », sur ordre de son père. Le jeune garçon décide alors de fuguer pour la rejoindre sur son lieu de vacances mais le voyage risque de ne pas être aussi simple. »

Le loup des mers

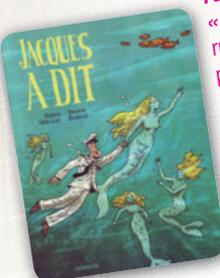
librement adapté du roman de Jack London par Riff Reb's



« La raison du plus fort : telle est la devise de Loup Larsen, capitaine de la goélette phoquière Le Fantôme. Recueilli à la suite d'un naufrage, Humphrey Van Weyden, un homme de lettres, va être contraint de vivre dans l'enfer de la goélette du violent Loup Larsen. Prix de la BD FNAC 2013. »

Jacques a dit

Fabien Grolleau et Thierry Bedouet



« Jacques, un vieux marin ruiné, et Stéphane, un jeune homme perdu, se rencontrent une nuit sur le port de Nantes. Jacques lui confie son rêve : se recueillir sur la tombe de Jacques Brel aux Marquises. Pour avoir l'argent nécessaire, il n'a qu'une solution : voler le Maillé-Brézé, ancien escorteur de la marine devenu un musée. »

La mémoire de l'eau

Mathieu Reynès et Valérie Vernay



« Marion emménage avec sa mère dans la maison de famille au bord de la mer. Tout à l'air paisible jusqu'à ce que Marion décide d'aller voir le phare de plus près. »

RENCONTRE AVEC UNE NOUVELLE ASSOCIATION « CINÉ-MARAIS »



Une nouvelle association, Ciné-Marais, a vu le jour sur notre commune le 16 avril dernier. Son but est de renouer avec la tradition de cinéma de la salle Krafft. Nous avons décidé de rencontrer son président Thierry LASSALLE pour en savoir plus.

Pouvez-vous nous en dire plus sur l'association en elle-même ?

Ciné-Marais a été créée sous l'égide de la fédération départementale Familles Rurales et en partenariat avec l'Inter-association Cinéma Itinérant.

Ce sont dorénavant quatre communes, à savoir Missillac, Saint Gildas-des-Bois, Saint Lyphard et La Chapelle des Marais qui vont proposer des séances de cinéma au format numérique.

Le Conseil d'Administration est composé de 11 membres, dont 4 pour le bureau: Philippe CIVEL (vice-président),

François BRISSON (trésorier), Annie LUTUN (secrétaire) et moi-même (président).

Le président, le vice-président et le trésorier sont membres du bureau de l'Interassociation.

Quels types de films comptez-vous projeter ?

La programmation est basée sur des films « tous publics » et « enfants ».

Les projections Tous Publics auront lieu une fois par mois, le vendredi à 15h00 et à 20h30. La séance de 15h00 permettant aux personnes ne souhaitant pas sortir le soir d'assister aux projections; nous pensons notamment aux seniors et aux pensionnaires de notre maison de retraite, la Chalandière.

Les projections « enfants » auront lieu un mercredi pendant les vacances scolaires, à 15h00 sauf exception (vacances de Noël en particulier).

Le prix des places est fixé à 5€ pour les adultes et 3€ pour les enfants et les titulaires de la carte d'adhésion à Familles Rurales.

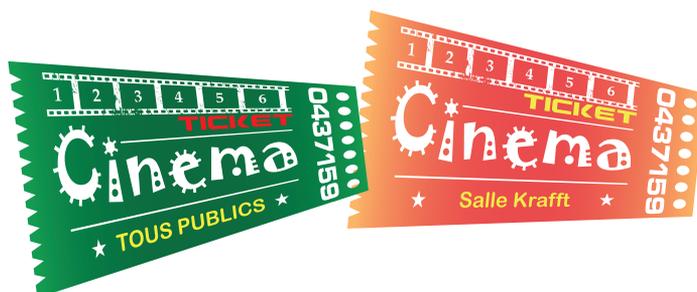
Avez-vous quelque chose à ajouter ?

La salle Krafft rénovée ainsi que le passage au numérique vont nous permettre de réaliser des projections dans de bonnes conditions.

Les séances vont débuter dès le 23 octobre pour les enfants et le 25 octobre pour les adultes.

Nous vous espérons très nombreux lors de ces premières projections et, si vous désirez vous investir dans la vie associative et culturelle de votre commune, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : Thierry LASSALLE (06 11 01 87 66)



TRAVAUX DE VOIRIE

> L'Ancienne Cure

Les travaux de réfection de voirie d'une partie de la rue de Penlys en face l'EHPAD se sont achevés en septembre dernier. Ils permettent notamment de réorganiser et de créer des stationnements dans ce secteur. La réalisation des espaces verts avec les plantations et l'engazonnement devrait finaliser cet aménagement fin octobre début novembre. L'enveloppe globale dédiée était de 120 000 € (coût de la maîtrise d'œuvre et des travaux).

> Réfection de voirie

La rue du Clos Neuf et l'impasse de la Coué du Marais, fortement dégradées, ont été restaurées avec un revêtement bicouche pour un montant respectif de 6 167,77 € et 4 111,85 €.

> Mise en sécurité

Face à des vitesses excessives récurrentes au niveau de la rue du Gué et de la rue du Lavoir, il a été décidé de mettre en œuvre des ralentisseurs du type « coussin berlinois ». La pose de ce dispositif, destiné à ralentir la vitesse des automobilistes, a été réalisée en septembre pour un montant total de 11 948,64 €.



SPORTS

TERRAIN MULTISPORTS

Un terrain multisports a été installé au complexe sportif en mai dernier. Ce nouvel équipement répondait à une réelle attente, notamment des jeunes marais-chapelains. Cette structure est ouverte à tous et permet de pratiquer le football, le handball ou encore le basket, mais pas seulement. En effet, les poteaux multi-activités donnent la possibilité de jouer à de nombreux autres sports comme le volley, le badminton, le tennis, ... Le Conseil Municipal a consacré près de 35 000 € du budget communal à ce projet.



PLAN DE DÉSHERBAGE

La commune de La Chapelle des Marais est impliquée depuis plusieurs années dans la réduction de l'usage de produits phytosanitaires. En 2013, elle a signé la charte de l'Habitant visant à réduire l'utilisation de désherbant. En parallèle, elle a lancé l'étude avec le cabinet Proxalys Environnement d'un plan de désherbage communal. Un premier rapport a permis de faire l'inventaire des pratiques de la commune, de définir les objectifs d'entretien, de classer les zones à désherber et de choisir les méthodes d'entretien. Les zones à risque identifiées qui subsistent sur notre commune sont les terrains de sport et le cimetière. Des solutions alternatives sont à l'essai.

Bien entendu ce choix n'est pas sans entraîner de désagréments aux yeux de certains d'entre nous. Le fait de ne plus traiter chimiquement peut provoquer dans certains cas une présence plus visible de végétation spontanée. Ce nouvel aspect du paysage urbain ne doit en aucun cas être assimilé à une forme de laxisme de la part des services techniques ou élus.

Vous aurez l'occasion d'apercevoir les services techniques brûler, faucher, arracher ou biner l'herbe le long des rues et sur certaines zones du centre bourg. Nous vous invitons à les encourager dans leurs efforts pour la reconquête de la qualité de l'eau, et à faire preuve d'indulgence si quelques « mauvaises herbes » venaient à réapparaître quelques jours après leur passage (la présence ponctuelle de végétation spontanée ne doit pas remettre en cause le choix du non chimique).

> Désherbez devant chez vous, mais sans désherbant chimique !

Pour accompagner la commune dans cette démarche, vous pouvez à votre tour choisir de désherber devant chez vous mais aussi dans votre jardin sans employer de désherbant chimique ! Le binage, l'arrachage, la fauche, la tonte, le balayage ou le paillage peuvent pallier l'usage de traitements chimiques et permettre aux services techniques d'économiser du temps afin de le consacrer davantage aux secteurs les plus difficiles à gérer.

> Tous ensemble, changeons nos pratiques !

Au travers de ses nouvelles méthodes de désherbage, votre commune montre l'exemple à suivre, alors accompagnez-la !

- En réfléchissant vous aussi à la place de la « mauvaise herbe » dans le centre bourg ;
- En considérant qu'un endroit non désherbé n'est pas synonyme de saleté ;
- En utilisant, chacun à son échelle, les techniques de désherbage alternatif (binage, arrachage, fauche, paillage....) ;
- En acceptant chacun à son niveau de jouer un rôle actif pour aider la commune à désherber sans désherbant chimique.

Quelques documents existent en mairie afin de vous aider à changer vos pratiques d'usage des pesticides et herbicides, vous pouvez toujours signer vous aussi la Charte de l'Habitant, vous permettant ainsi de recevoir des informations complémentaires, enfin une animation vous sera proposée au printemps prochain dans le cadre de la semaine de l'environnement.

Les dates vous seront communiquées sur notre site internet et par voie de presse.



« FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE », LE DÉFI QUI DONNE ENVIE DE FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !



L'Espace Info Énergie de Nantes organise pour la 3^e année le défi « Familles à énergie positive » dont l'objectif est de permettre à des familles volontaires de faire au moins 8 % d'économies d'énergie uniquement en adoptant des écogestes.

Familles à Énergie Positive : qu'est-ce que c'est ?

Des familles se regroupent en équipes (animées par un(e) Capitaine) avec le pari de réduire d'au moins 8 % leurs consommations d'énergie grâce à des écogestes. Une équipe peut regrouper des personnes du même quartier ou commune, des collègues de travail, des amis, des membres d'une même association... La convivialité dans le groupe est un élément dynamisant de ce défi amical.

Le défi aura lieu entre le 1^{er} décembre 2013 et le 30 avril 2014. La saison 2012-2013 a été excellente puisque les 630 familles de la Région Pays de la Loire ont effectué en moyenne 13 % d'économie (soit plus de 280 € par foyer) ! L'Espace Info Énergie, service gratuit et indépendant d'information sur l'énergie, accompagne et conseille les familles tout au long du défi. Ce défi est soutenu et financé par le Conseil Régional des Pays de la Loire, Nantes Métro-

pole, la Carene, le Pays du Vignoble Nantais, le Pays de Grandlieu, Machecoul, Logne et l'ADEME Pays de la Loire.

Pourquoi participer ?

Pour bénéficier gratuitement des conseils des spécialistes de l'Espace Info Énergie... qui n'ont rien à vendre ! C'est l'occasion de s'amuser en équipe et en famille et d'éduquer les enfants... sans les embêter ! C'est agir concrètement et efficacement pour l'environnement !

Comment participer au concours ?

Il suffit de rejoindre une équipe ou d'en former une avec ses amis, ses voisins de quartier ou d'autres habitants de la commune. Une équipe complète regroupe 5 à 10 familles et un ou plusieurs capitaine(s). Les capitaines permettent le bon déroulement du défi dans leurs équipes (vérification des consommations, lien entre l'Espace Info Énergie et les Participants). Ils seront accompagnés tout au long du défi par l'Espace Info Énergie (notamment avec une formation sur les éco-gestes et l'animation d'une équipe).

Les inscriptions se font dès maintenant sur le site <http://paysdelaloire.familles-a-energiepositive.fr>

Parlez-en autour de vous !

OPÉRATION « UN ARBRE, UNE VIE 2013 »



Comme chaque année, le Parc naturel régional de Brière organise conjointement avec les communes du Parc, l'opération « Un arbre, une vie ».

Les communes du Parc ont le plaisir d'offrir à chaque enfant né ou accueilli entre le 1^{er} octobre 2012 et le 1^{er} octobre 2013 un arbre ou un lot de 3 arbustes que les parents peuvent planter, pour lui, sur leur propriété. Pour les personnes ne possédant pas de terrain, les communes disposent d'un espace réservé pouvant accueillir la plantation.

Pour pouvoir en bénéficier, les familles sont invitées à remettre, en mairie, un questionnaire préalablement transmis pour le 7 octobre 2013 au plus tard.

La remise des arbres et arbustes aura lieu le 23 novembre prochain entre 15h00 et 17h00 à la Chapelle des Marais (Salle n° 4 du complexe sportif de La Perrière).

Cette manifestation est organisée dans le but de préserver notre cadre de vie et de conserver l'identité rurale de notre territoire.

Les haies recèlent un environnement riche et souvent méconnu essentiel à la préservation de la biodiversité.

Au total, en plus de 20 ans d'existence, et à raison de 800 arbres et arbustes distribués en moyenne chaque année, cette animation a permis de planter près de 16 000 essences locales...

Cette année, le Parc propose lors de cette opération de venir découvrir une exposition sur les missions du Parc naturel Régional de Brière dont la charte de territoire est en cours de révision.

Les Pépinières Gicquiaud situées à Saint-Lyphard seront également présentes lors de la manifestation pour conseiller les familles.

Associez-vous à nos efforts pour améliorer notre environnement et notre cadre de vie en participant à l'opération « Un arbre, une vie ».



VIE DE LA COMMUNE

PERSONNEL COMMUNAL

Deux Contrats Emploi d'Avenir ont été signés en septembre. Sandra BELLLOT et Justine THOBY ont intégré les services scolaires ASEM à la rentrée.



Sandra BELLLOT



Justine THOBY

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET EUROPÉENNES (mars et mai 2014)

Depuis le 1^{er} janvier 2013, notre commune compte 3837 habitants (source INSEE). Comme le prévoit le code électoral, **chaque électeur devra présenter obligatoirement au moment du vote sa carte électorale et un titre d'identité** lors des prochaines élections en 2014. La liste des titres valables est établie par arrêté du Ministère de l'Intérieur et est consultable sur le site internet de la commune.

À noter : avant le 31 décembre 2013 :

- **Marais-Chapelains**, pensez à nous signaler toute modification (changement d'adresse, état-civil).
- Nouveaux **Marais-Chapelains**, pensez à vous inscrire en mairie, muni de votre carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (facture eau, électricité, téléphone...) de moins de 3 mois.

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Toute la population vivant dans la commune sera recensée entre le 16 janvier et le 15 février 2014. Le recrutement des agents recenseurs devrait intervenir en novembre prochain. À partir du jeudi 16 janvier, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur qui sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. Merci de lui réserver le meilleur accueil.



OBJETIF CITOYEN



LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

- QUI ?** Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile
POURQUOI ?
- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales



Alain HARDY nous a quittés le 20 septembre dernier, à l'âge de 71 ans.

Homme de cœur et de conviction, il était très investi au sein de l'action syndicale, politique et associative. À son arrivée à la Chapelle des Marais, il a créé le club de canoë-kayak. De 1995 à 2008, il a été Maire-Adjoint de la Commune en charge de l'urbanisme, du logement et des transports.

De 2001 à 2008, il a été conseiller communautaire, puis depuis 2008, avait rejoint le comité de coordination de conseil et de développement de la Carène. Sa dernière cause le peuple sahraoui, l'amènera à fonder à Saint-Nazaire le « Comité des amis de la République démocratique du Sahara occidental ».

La Municipalité n'oubliera pas son implication dans la vie locale.



ATELIER INFORMATIQUE LA CHAPELLE DES MARAIS (A.I.C.M.)

L'Atelier Informatique vous informe de la reprise de ses cours, à **partir du mercredi 2 octobre 2013** dans la salle informatique de l'École des Fifendes.

Durant l'année 2012/2013, trente élèves ont suivi, avec beaucoup d'assiduité, les cours dispensés par six bénévoles, dans une ambiance extrêmement conviviale. Certains débutants n'avaient jamais touché à un ordinateur et aujourd'hui, ils surfent sur le net, y préparent leurs vacances, recherchent des recettes de cuisine, lisent la presse en ligne, stockent leurs photos, etc. avec une grande aisance parfois...

Pour l'année 2013/2014, le cours « initiation » est maintenu, et nous créons un cours « perfectionnement » pour les élèves qui souhaitent approfondir leurs connaissances.

Le coût de la cotisation annuelle 2013/2014 est maintenu à 20 euros.

C'est avec grand plaisir que nous accueillerons de nouveaux bénévoles pour se joindre à l'équipe d'animateurs.

Contact :

> Gérard Perrier :
Tél. 02 40 53 29 62



SEMAINE FÉDÉRALE À LA CHAPELLE DES MARAIS Mardi 6 août 2013

- > Des adhérents sur le pont avec les services municipaux pour le montage (lundi) et démontage (mercredi) et décoration du site.
- > 56 adhérents dont des conjoints pour accueillir 1 954 cyclos sur le site ombragé du complexe sportif (restauration et animation).
- > Animation toute la journée : vannier, chaumier, maquette de marinière, sonneurs, chanteurs et danses bretonnes et des expositions du Parc de Brière...
- > Réception avec GRDF des élus du secteur avant leur randonnée cyclo.
- > Passage de M. LAMOULLER président de la Fédération Française Cyclo Tourisme (FFCT) et de M. Gérard CHAMBRIER vice-président du comité organisateur de la Semaine Fédérale 2013.

En résumé **accueil et convivialité** ont fait l'unanimité chez les cyclos de passage. S'ils ont apprécié notre Brière, nul doute qu'ils reviendront sur notre commune, porte du Parc naturel Régional de Brière.



VIE ASSOCIATIVE

RÉSIDENCE « LA CHALANDIÈRE » 47 rue de penlys à La Chapelle des Marais

Depuis toujours la résidence « La Chalandière » veille jour après jour à la qualité de ses prestations auprès de ses résidents.

Pour chacun d'entre eux l'accompagnement est personnalisé et axé sur l'intégration à la vie collective et sociale.

A - En partenariat avec le C.C.A.S de la commune plusieurs actions continuent de se développer.

- En ce dernier trimestre de l'année, le C.C.A.S invite les résidents à « un goûter dansant » avec les séniors de la commune.

Proche des écoles, la résidence renouvelle sa participation aux préparatifs de fin d'année. Elle confectionne un grand nombre de sachets de friandises pour les scolaires.

- Le vendredi 20 décembre, la résidence est heureuse de partager son repas de Noël avec la collaboration des membres du C.C.A.S de La Chapelle des Marais.

B - Par ailleurs depuis plusieurs mois maintenant des liens se sont tissés avec les différentes associations de la commune.



- À l'association de la semaine fédérale du vélo, pour le mardi 6 août la résidence a confectionné des fleurs en papier. Celles-ci ont servi à la décoration des rues et des vélos exposés sur les ronds-points du centre-ville.



- Deux sorties annuelles ont été programmées avec l'association « les vieux moteurs ». Une promenade en Brière dans les voitures anciennes a enchanté des résidents venus nombreux.
- Chaque mois des lectures de livres, de poèmes en lien avec des thèmes bimensuels de la résidence (cette année : La Chine, l'Afrique, l'Espagne...) sont lus par des bénévoles de la médiathèque.

D'autres projets sont en cours de réflexion. Toutes personnes souhaitant apporter leur contribution sont les bienvenues et sont invitées à venir nous rejoindre !

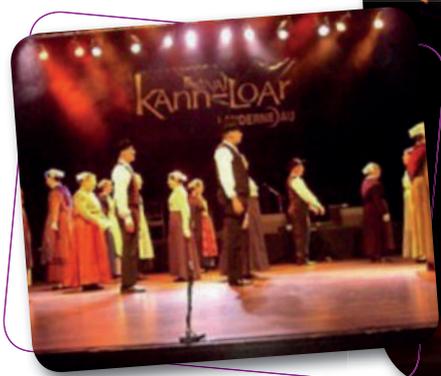


FRAT INTERCONTINENTAL

Grâce à la collecte de papiers réalisée (rue des Écluses à La Chapelle des Marais), l'association a remis à ICRA INTERCONTINENTAL un chèque de cinq mille euros, le 2 août dernier, pour la mise en œuvre et le suivi d'un dispensaire mobile chez les Mursi dans la vallée de l'Omo (sud-est de l'Éthiopie).

Ceci vient en complément de sept autres actions soutenues par FRAT en 2013 pour un total de 12500 euros.

VIE ASSOCIATIVE



ASSOCIATION REVIVAL

L'association **Revival**, équipe de danses bretonnes issue des groupes de la Chapelle des Marais, Missillac et Nivillac, s'est déplacée le week-end du 14 juillet au festival Kan Ar Loar de Landerneau. Elle a participé au concours Faltazian, trophée de danse d'inspiration bretonne. Grâce à sa prestation

d'ensemble due à une recherche originale de la part de la responsable Anaëlle Mezac, l'association a remporté le prix de la création, avec une chorégraphie intitulée Tei Mei. Cette création fera partie du spectacle qui sera donné le samedi 14 décembre à l'espace La Garenne à Missillac.

DANSES BRETONNES



Si vous aimez danser, n'hésitez plus. Tal 'Ar Yeun, le groupe de danses bretonnes de la Chapelle des Marais, donne des cours tous les vendredis de 20 h 30 à 22 h 00. l'ambiance y est très chaleureuse et conviviale. En fin de semaine il n'y a rien de mieux que de s'évader sur des pas de gavottes, D'andro, hanter dro, ridées, laridées, scottish, mazurka, avant-deux, rond, bal vous serez surpris de la diversité des danses, des différentes régions de Bretagne

Faites le premier pas et vous verrez les autres viendront tout naturellement.

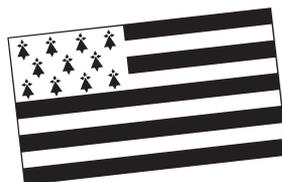
Les cours ont lieu à l'espace du moulin, 41 rue du lavoir : Du 6 septembre (à partir de 20 h 30) à juin.

Pour les indécis, les trois premiers cours sont gratuits.

Contact

- LAQUITTANT Michel
- GUIHARD Maryline
- BROUSSARD Nicole

Tél. 02 40 53 90 45
Tél. 02 40 53 24 73
Tél. 02 40 66 87 52





LA TROUPE DE THÉÂTRE « LA GALÈRE »

La Galère vous distrait depuis plusieurs décennies dans la joie et avec beaucoup de bonne humeur.

La troupe est composée de 12 acteurs adultes plus un metteur en scène ainsi qu'une troupe de jeunes, Les Marsupios.

À tout ce petit monde viennent s'ajouter les bénévoles qui œuvrent pour les décors et la logistique, indispensables à la vie de la troupe, que nous remercions chaleureusement, ainsi que le public qui nous suit.

Le répertoire qui est présenté s'appuie essentiellement sur des pièces de boulevard ou des comédies. Cette année, la troupe sera heureuse de vous faire découvrir une pièce de Jean-Claude MARTINEAU intitulée « TRANCHE DE BLUFF ». Les représentations au nombre de six qui ponctuent la fin de saison auront lieu à la salle KRAFFT.

Quant à la troupe des Marsupios, la génération montante, ce sont les jeunes, âgés de 10 à 15 ans qui auront cette année encore la joie de jouer avec les mots et avec talent, afin de vous offrir comme l'année passée un spectacle haut en couleur. Trois représentations vous seront proposées cette année encore.

Contact

• **Nathalie MORIO**

Tél. 02 40 53 91 80



COMITÉ DE JUMELAGE



*Visite cet été
de Paul & Olive
BRADLEY:
2 de nos amis
anglais.*

Septembre : c'est la rentrée !

> Les cours d'Anglais

Ils vont reprendre, chaque mardi et jeudi (hors vacances scolaires) à partir du 7 octobre. Comme les années précédentes, 3 niveaux sont proposés :

- Débutants
- Intermédiaires
- Confirmés

Un 4^e cours sera ouvert pour les « vrais débutants » (niveau 0) si la demande s'en fait sentir.

Pour tout renseignement, contacter le **06 82 53 08 96**.

> Visite à Ingleton

Nous préparons actuellement ce voyage qui se déroulera du 6 au 11 mai 2014.

Vous êtes intéressés par ce séjour ? Faites-vous connaître dès à présent et nous vous donnerons les informations détaillées.

> Contacts :

Bernard MONTFORT (Président)

Tél. 02 40 53 94 69 - Mail : bernard.montfort@orange.fr

Jean-Pierre LAFURIE :

Tél. 06 88 06 37 00 - Mail : jp.lafaurie@orange.fr

Isabelle PEZERON :

Mail : gilles.isa.pezeron@orange.fr

DOSSIER DEMANDE DE SUBVENTION 2014

Nous vous informons que les dossiers de demandes de subventions seront à retirer en mairie à partir du 9 décembre 2013 à l'accueil ou téléchargeables sur le site internet de la commune. Pour être traités, ils devront impérativement nous être retournés **avant le 17 janvier 2014**.



ÉTAT CIVIL

2^e trimestre 2013

Nous leur souhaitons la bienvenue :

- Iguaçú JAFFRE
- Lou EVAIN
- Jade VERRES
- Louna TARDIF
- Cataléya LELOUTRE
- Iwen MAHE
- Timéo BERNARD
- Arthur MOREAU
- Warren BOILEAU
- Léna ANIZON



- Kassidy BERTHO
- Marine BILLOT
- Ilann RIVALLAND
- Noha MARAITHIER MAHE
- Thïa BIZEUL
- Quentin AUDRAIN
- Loris JOSSE
- Noan GERGAUD
- Malone CLEMENT



Ils se sont mariés :

- Maxime WALLET et Marie LAGADEC
- Guillaume BELLIOU et Elodie JOLLY
- David GUIHO et Julie GUYOMARD
- Nicolas POURTAUD et Florence LE DUIN
- Aurélien BLANCHARD et Coraline GRALL
- Jonathan MARTIN et Laëtitia COLOMBEL
- Steeven DOUET et Lucile WALLET



- Cédric TESSIER et Corinne GUILLOUX
- Vincent MORICE et Marina CUZOU
- Julien TRIMAUD et Amélie GORVEL
- Vincent FRIARD et Virginie LEBRUN
- Nicolas BOUVIER et Kristelle ACQUAVIVA
- Gérard HERVY et Sophie VAN-BALKOM

Ils nous ont quittés :

- LELIEVRE André, 83 ans - 47 rue de Penlys
- BOUGRO Pascal, 51 ans - 11 rue du Clos Bourdin
- LEGOFF Florentine, épouse BOISROBERT, 90 ans
91 rue de la Vieille Saulze
- THOBIE Gilbert, 81 ans - 47 rue de Penlys
- RIVALLAND Madeleine, épouse BELLIOU, 70 ans
50 Boulevard de la Gare
- LEBAUD Henri, 72 ans - 5 rue du Bé
- TRESSEL Joseph, 96 ans - 47 rue de Penlys
- TOUSSAINT Michel, 67 ans - 1 rue de la Jaunaie
- Aoustin Pierre, 83 ans - 47 rue de Penlys
- LEFEUVRE Marcel, 78 ans - 47 rue de Penlys
- THOBY Anne-Marie, veuve THOBY, 86 ans
34 rue de la Saulzaie



- BECUE Georges, 90 ans - 47 rue de Penlys
- HERVY Irène, 84 ans - 35 rue de la Lande
- CERCLERON Kévin, 22 ans - 21 rue de la Martinais
- SIMON Marie-Louise, épouse ALLAIN, 95 ans
47 rue de Penlys
- BORDAGE André, 73 ans - 2 rue des Trélonnées
- HARDY Alain, 71 ans - 48 rue la Rivière

PERMANENCES ET SERVICES



/SOCIAL/

- **Assistance sociale** : M^{me} BOUTOUX : permanence le mardi en mairie uniquement sur rendez-vous : Tél. 02 40 88 10 32
- **Mission locale de St-Nazaire** : (M. PERON) tous les vendredis de 9h00 à 12h00 sur RDV. Tél. 02 40 22 50 30 - Bureau assistante sociale.
- **CAF - mairie d'Herbignac** : tous les mercredis après-midi de 14h00 à 16h00 (sauf vacances scolaires). Tél. 0 820 25 44 10 (0,112€ la mn) - www.caf.fr
- **CRAM des Pays de la Loire** : www.cram-pl.fr Tél. 39 60 pour prendre rendez-vous.
- **Relais d'Assistants Maternelles (RAM)** : à la Maison de l'Enfance le jeudi de 13h30 à 17h00 sur rendez-vous. Tél. 06 86 44 68 81 ou ram@herbignac.com
- **ADAR (Aide à domicile en Activités Regroupées)** : M^{me} CRAHÉ : 2^e jeudi de chaque mois de 10h00 à 12h00 en mairie. Tél. 02 51 76 66 04 - Mail : c.crahe@adar44.com
- **ADDEVA 44** : 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 14h00 à 17h00 en mairie.
- **Secours Populaire** : tous les mercredis de 14h00 à 16h00 et tous les samedis de 9h00 à 11h00 au complexe sportif.
- **C.E.D.I.F.F. - C.I.D.F. (droit de la famille, santé et vie relationnelle, vie pratique et associative)** : permanence juridique sans rendez-vous, le 3^e jeudi du mois de 14h00 à 17h00 au centre médico-social. 5 place de l'Église à Pontchâteau.

/DIVERS/

- **Office de Tourisme de Brière** : 02 40 66 85 01
www.parc-naturel-briere.fr
- **C.A.RE.N.E** : amélioration de l'habitat 2^e et 4^e lundi de chaque mois de 16h00 à 17h30 en mairie.

/SANTÉ/

Pour consulter un médecin de garde, contacter la régulation au 02 97 68 42 42.

Un accès non régulé pourrait ne pas être remboursé.

En semaine de 20h00 à 8h00, du samedi 13h au lundi 8h les jours fériés pour les urgences vitales : 15 ou 18



■ Cabinet médical : 33 bd de la Gare :

- Médecins :
Dr Ovidiu IUHAS : 02 40 53 25 25
Dr Sébastien CORNU : 02 40 53 15 16
- Infirmières :
Marie-Anne MALAPANOS, Élise DINICU : 02 40 53 91 91
- Podologue :
Johanne RIVALLAND : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 19h00 au cabinet et à domicile le matin.
Tél. 02 40 91 93 23 - 06 81 01 58 36

■ Dentistes :

Gwenaëlle GAUDICHEAU, Christine MAHÉ,
Philippe GOMBOURG :
18 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 22 64

■ Kinésithérapeutes :

Ghislaine LE BERRE, Charline-Émilie HAMON :
14 rue des Écluses - Tél. 02 40 53 93 00

Daniel GRES, Dorothé BOURDEAUT : 4 rue du Lavoir
Tél. 02 40 53 20 45

■ Orthophoniste :

Rachel THOBY-SOLÉAN : 19 rue de la Saulzaie
Tél. 02 40 88 67 73

■ Ostéopathes :

Antoine ALLAIN : 06 76 89 49 37
Gaëlle DUCLOS : 06 50 78 63 44
Cabinet médical, 33 bd de la Gare

Daniel GRES - 4 rue du Lavoir - Tél. 02 40 53 20 45

■ Service Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.)

- Pédiatre : M^{me} le Dr VAN WORMHOUDT
- Puéricultrice : M^{me} BROUSSARD
- Permanence de la puéricultrice :
Le mardi matin sur rendez-vous au 02 40 88 10 32 à la mairie.
Consultations d'enfants le jeudi après-midi avec le pédiatre (uniquement sur rendez-vous) au 02 40 88 10 32.

■ Pharmacie :

SAUZEREAU, ETOUBLEAU : 02 40 53 20 51
25 rue du Lavoir.

■ Ambulance : Presqu'île Secours au 02 51 76 97 97



/OUVERTURE DE LA MAIRIE/

■ Ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi : 9 h 00 - 12 h 00.
Mardi et mercredi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00.
Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 16 h 00.
Samedi : 10 h 00 - 12 h 00 (permanence état-civil).

■ Cadastre / Urbanisme :

Pour vos recherches ou renseignements,
merci de prendre rendez-vous en mairie.

/MAISON DE L'ENFANCE/

54 boulevard de la Gare - Tél. 02 40 53 90 75

/MÉDIATHÈQUE « GASTON LEROUX »/

Rue de Penlys - Tél. 02 40 42 42 00

Ouverture le mardi de 16 h 30 à 18 h 30.
Le mercredi de 10 h 00 à 13 h 00 et 14 h 30 à 18 h 30.
Le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 et le samedi 10 h 00 à 13 h 00.

Site : mediatheque.gastonleroux.opac3d.fr

/POINT EMPLOI/

Ouvert le mardi, jeudi et vendredi de 9 h 15 à 12 h 15.
Le jeudi après-midi sur rendez-vous.

Tél. 02 40 53 97 98 - pointemploi@hotmail.com

/JOURS DE COLLECTE ET ENCOMBRANTS/

Collectes des ordures ménagères :

Tous les jeudis, à partir de 13 h 30 - Tél. 08 10 110 570

Collectes des bacs jaunes :

Un jeudi sur deux, à partir de 5 h 00 du matin.

Collectes des encombrants : 2^e mercredi de chaque mois.

ATTENTION : l'inscription est obligatoire, téléphoner
au 0800 393 395 au plus tard la veille avant midi.

/MAIRIE DE LA CHAPELLE DES MARAIS :

44410 - 16 rue de la Brière
Tél. 02 40 53 22 02 - Fax : 02 40 53 24 97
Site : www.lachapelledesmarais.fr

/PERMANENCES DES ÉLUS/

■ Franck HERVY,

Maire : le mercredi de 16 h 30 à 18 h 00 (sur rendez-vous).

Conseiller Général du Canton d'Herbignac :

La Chapelle des Marais (02 40 53 22 02),
Assérac (02 40 01 70 00),
St-Lyphard (02 40 91 41 08),
Herbignac (02 40 88 90 01) : sur rendez vous.

■ Marie-Hélène MONTFORT :

1^{re} Adjointe aux Finances / Administration Générale :
sur rendez-vous.

■ Jean-Claude HALGAND : Adjoint aux Travaux / Voirie :

mardi de 16 h 30 à 18 h 00 sur rendez-vous.

■ Sébastien FOUGÈRE : Adjoint à l'Enfance / Jeunesse / Vie scolaire :

sur rendez-vous

■ Jean-François JOSSE : Adjoint à l'Urbanisme / Environnement :

vendredi de 15 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous.

■ Sylvie MAHE : Adjointe à la Solidarité / Action Sociale / Logement social :

mardi de 10 h 00 à 12 h 00.

■ Joël LEGOFF : Adjoint à la Vie Associative / Sports :

vendredi de 16 h 00 à 18 h 00 sur rendez-vous.

■ Marie ROY-LAMOUREUX : Adjointe à la Culture / Communication :

mercredi de 16 h 00 à 18 h 00 sur rendez-vous.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013

(Sous réserve de modifications par les associations)

Octobre

Judi 10 :

Concours de pétanque (ouvert aux plus de 55 ans),
organisé par la Pétanque du Marais.
Complexe sportif de 13h30 à 20h00.

Mercredi 23 :

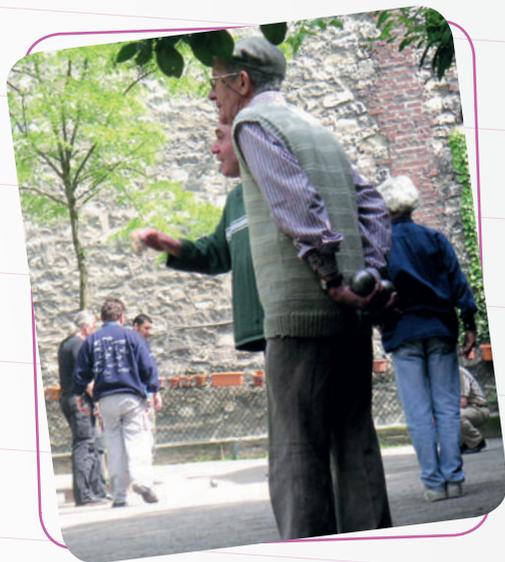
Séance de Cinéma à 15h00 - Salle Krafft.

Vendredi 25 :

Séance de Cinéma à 15h00 et 20h30 - Salle Krafft.

Samedi 26 :

Concert à 11h00 - Médiathèque Gaston Leroux.
Pour les oiseaux - Intermède musical [en Brière#4]
avec Jean-Christophe Feldhandler, compositeur
et percussionniste et Sylvie Deguy, mezzo soprano
Production Athénor
Tout public – Entrée gratuite



Novembre

Mercredi 6 :

Contes à 15h00 - Médiathèque Gaston Leroux.
Vague des mots par Mélisdjane,
À partir de 6 ans – Entrée gratuite

Vendredi 8 et Samedi 9 :

Soirée Téléthon avec l'association ARMG.
Salle Krafft à 20h30.

Samedi 9 :

Braderie de jouets organisée par le Secours Populaire.
Salle polyvalente de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 16h00.

Dimanche 10 :

Téléthon avec l'association ARMG.
Salle Krafft à 14h30.

Vendredi 22 :

Séance de Cinéma à 15h00 et 20h30. Salle Krafft.

Dimanche 24 :

Opération Père Noël Vert
organisée par le Secours Populaire.
Espace du Moulin de 9h00 à 12h30.

Mardi 26 :

Don du sang salle polyvalente de 16h30 à 19h30.

Vendredi 29 :

Lecture-spectacle à 20h00
Médiathèque Gaston Leroux.
Cigales et fourmis par Hélène Gay et Eric Ferrat
Théâtre du Reflet
Tout public à partir de 12 ans – Entrée gratuite.

Décembre

Samedi 7 et Dimanche 8 :

Week-end Téléthon organisé par Aidons-Les
au Complexe Sportif.

Mercredi 23 :

Séance de Cinéma à 15h00 - Salle Krafft

Vendredi 27 :

Séance de Cinéma à 15h00 et 20h30 - Salle Krafft



Téléthon